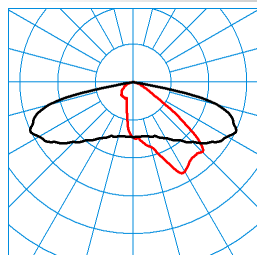
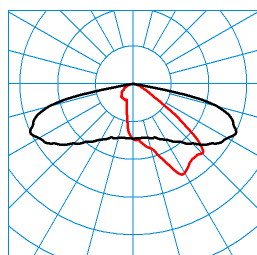


Hauteur net 123 mm

Poids 6,9 kg

courbes photométriques

LIQ 50N-AB2L-LRA/135/165/20-722 2G1 ETDD (CLO end value)
TX280953








 ■ C0 - C180
 ■ C90 - C270

 DIN 5040: A30
 UTE: 1,00 G
 CEN Flux Code: 34 71 96 100 100 0 0 0 0

LIQ 50N-AB2L-LRA/135/165/20-722 2G1 ETDD (CLO initial value)
TX280938

 ■ C0 - C180
 ■ C90 - C270

 DIN 5040: A30
 UTE: 1,00 G
 CEN Flux Code: 34 71 96 100 100 0 0 0 0

Accessoires commercialisés

Article	Description
 0970/42 2223200	Adaptateur de réduction, pour tête de mât Ø 42 mm.
 0970/48 2223300	Adaptateur de réduction, pour tête de mât Ø 48 mm.
 0970/60 2223400	Adaptateur de réduction, pour tête de mât Ø 60 mm.
 MLT ZAH p4 6818500	Protection sur la face arrière pour les systèmes de lentilles MLT IQ. Accessoires pour une installation ultérieure en montage quadruple dans des luminaires extérieurs adaptés aux optiques à lentilles ABxL, SB3L, RB5L.
0803/2/60-200-60 6824400	Crosse double, tête de mât 60 mm, support 60 mm x 200 mm.
0803/2/76-200-60 6824500	Crosse double, tête de mât 76 mm, support 60 mm x 200 mm.
0803/2/76-500-60 6824600	Crosse double, tête de mât 76 mm, support 60 mm x 500 mm.
0803/3/76-350-60 6824900	Crosse triple, tête de mât 76 mm, support 60 mm x 350 mm.
 0803WB-R/100-76 26 7353100	Console murale décorative en fonte d'aluminium. Convenant aux luminaires des séries Lumega IQ et Cuvia sans utilisation d'adaptateurs de réduction supplémentaires.
 Scheibe LIQ 50N Ersatz vp 7845800	Vitre de remplacement pour luminaires de la série : Lumega IQ 50N
 MLT ZAS G4 p4 7851000	Protection latérale pour systèmes de lentilles MLT IQ. Accessoires destinés à un montage ultérieur dans des luminaires extérieurs de type technique ou décoratif, aux optiques à lentilles ABxL, AMxL, SB3L, RBxL.

0803EMB/100-42 Eck-Mastbefg kpl 26
 7022700

Texte d'appels d'offres

Luminaire LED pour mât droit et pour crosse de la prochaine génération aux lignes claires et à la silhouette attractive. Luminaire à équipement multi-flux lumineux (multilumen) triple. Le réglage des flux lumineux s'effectue via un interrupteur trois positions. Avec label intelligent permettant de consulter rapidement les informations sur les luminaires via code QR. Avec réduction de la puissance autonome via l'électronique d'évaluation intégrée. Réduction du flux lumineux de 50 % pour 7 heures (-2 h/+5 h). La valeur centrale de la durée d'allumage sera redéfinie quotidiennement. Montage droit et montage et sur crosse, sur/à la tête de candélabre Ø 76 mm. Angle d'inclinaison 0°...90°, réglable par incréments de 5 degrés, gradué. Transformation rapide et simple d'un luminaire pour mât droit en un luminaire sur crosse, via une vis accessible de l'extérieur. Un montage mural est possible à l'aide d'accessoires à commander séparément. La fixation du candélabre s'effectue à l'aide de deux vis de fixation en acier inoxydable, selon la norme EN 60598-2-3. Convenant également à un montage sur des candélabres à tête Ø 42, 48 et 60 mm, au moyen des adaptateurs de réduction à commander séparément. Passer Mast auf Anfrage. En version MLT (Technologie Multi Lens), composé de systèmes de lentilles hautement efficaces, résistants aux UV et aux températures extrêmes, en montage quadruple. Avec répartition asymétrique extensive d'intensité lumineuse. D'autres faisceaux sont disponibles pour une adaptation flexible à des tâches d'éclairage personnalisées client. Le montage ultérieur d'un blindage arrière / latéral est possible en tant qu'accessoire à commander séparément. Flux lumineux du luminaire, réglable en 3 modes. Système LED composé de 2 modules MLT LED, équipés chacun de 4 LED. Au départ usine, l'interrupteur de sélection est réglé au flux lumineux le plus élevé: Flux lumineux du luminaire 1350 lm - 2000 lm, puissance raccordée 13,00 W - 19,50 W, rendement lumineux du luminaire 103 lm/W - 102 lm/W. Teinte de lumière blanc chaud, température de couleur (CCT) 2200 K, indice général de rendu des couleurs (IRC) $R_a > 70$. Tolérance de localisation chromatique (initialement MacAdam) ≤ 5 SDCM. Durée de vie assignée moyenne $L_{c10}(t_{q25^\circ C}) = 100.000$ h. La source lumineuse est remplaçable conformément aux exigences d'écoconception (Règlement (UE) 2019/2020). Corps de luminaire en aluminium moulé sous pression. Pivot en ASA résistant aux UV et aux intempéries. Corps de luminaire, laquage par poudre, anthracite, analogue à DB 703. À effet métallique, haute résistance aux intempéries, revêtement poudré. Angle de rotation contrastant en gris argent, analogue à RAL 9006. Le revêtement des éléments de fixation est de la couleur du boîtier. Recouvrement du boîtier ballast, en aluminium moulé sous pression, à ouvrir sans outil via sa fermeture à genouillère. Le bloc électrique peut être retiré sans outil. Le diffuseur interchangeable en verre de sécurité simple, traité thermiquement est fixé en toute sécurité au boîtier du luminaire par quatre éléments de fixation en acier inoxydable. Le recouvrement dispose d'un joint en polyuréthane résistant aux UV. Revêtement convenant à un climat maritime, sur demande. Classe électrique (EN 61140) : II, indice de protection (norme EN 60529) : IP66, degré de résistance aux chocs selon la norme CEI 62262 : IK08. Mât disponible sur demande. Surface exposée au vent $F_w 0,110 m^2$. Poids: 6,9 kg. Avec câble d'alimentation raccordé de 8 000 mm. Avec driver, dimmable (DALI). Appareillage conf. au standard DALI 2 (EN 62386). L'appareillage est remplaçable conformément aux exigences d'écoconception (Règlement (UE) 2019/2020). Résistance aux ondes de choc 6/10 KV (Differential Mode / Common Mode). Driver paramétrable avec maintien du flux lumineux (CLO). Puissance raccordée à la fin de la durée de vie: 16,00 W. Le produit répond aux exigences essentielles des directives européennes applicables et de la loi sur la sécurité des produits et porte le marquage CE. Le luminaire est en outre certifié ENEC par un organisme de contrôle indépendant.

Indication de montage:

Dans le cas d'un montage sur des systèmes ayant une isolation électrique (tels que mâts plastiques, bois, bétons,...), le corps du luminaire doit être raccordé à une prise de terre fonctionnelle. Veuillez noter que le conducteur vert / jaune ne doit pas être utilisé pour le raccordement d'un autre conducteur.

Remarque sur l'accessoire « Protection sur la face arrière » MLT NBRE UE/4 protections (TOC 6818500) / MLT ZAS G4 p4 (TOC 7851000) :

Nombre des protections nécessaires/nombre des unités d'emballage contenant chacune 4 protections : 2 / 1.

Remarque concernant la conception :

Le luminaire satisfait aux exigences de la norme EN 60598, il a été conçu pour des actions du vent selon la norme EN 1991 (Eurocode), la valeur de base maximale de la vitesse de référence du vent étant de 30 m/s (correspondant à la zone de vent 4 en Allemagne) dans la catégorie de terrain I. Il sera tenu compte d'une charge de neige (maximale de 1 kN/m²) et d'un givrage (maximal de 2 cm) pour une hauteur utile conforme aux instructions de montage. Il ne sera pas tenu compte de sites exposés (ponts, montage sur des bâtiments ou directement près de voies ferrées). Il ne sera pas tenu compte des charges d'impact. Instructions de démontage (PDF) du produit disponibles sur : <https://www.trilux.com/EcoDesign>

EPREL - Registre européen de l'étiquetage énergétique des produits
Classe d'efficacité énergétique

E

Référence du modèle

85401593-00